



Bilan de l'action du Conseil citoyen au cours de l'exercice 2022

En 2022, le Conseil citoyen du Noyer Doré a poursuivi les projets mis en œuvre au cours des exercices précédents, en se concentrant sur quelques questions notamment de « cadre de vie » dans le quartier.

Le Conseil citoyen a conforté son organisation à la suite de son renouvellement en juin 2021. Il a tenu de nombreuses rencontres internes : sept réunions de bureau (élargi à d'autres membres particulièrement investis), en présence et en lien à distance par visio conférence. Il a également assuré sa présence dans plusieurs réunions et événements, organisées par la ville ou par des associations. Une assemblée plénière avec le maire (février) et une autre le 22 novembre). Il a participé activement à l'évaluation du contrat de ville en cours et a établi une contribution qui a été adressée à la Préfète et en copie au Maire.

S'agissant de ses orientations générales, le Conseil a conservé les axes de travail dessinés par le Contrat de Ville : Environnement et Cadre de Vie, Développement Economique et Emploi, auxquels se sont affirmées deux préoccupations majeures relatives à l'Education et à la Santé ; cet ensemble est complété par l'axe transverse de la Cohésion Sociale.

1- Environnement et Cadre de Vie

Le Conseil attache un grand prix aux questions environnementales et au cadre de vie considérant que cela passe par une éco-citoyenneté pour conserver une ville propre afin de changer le regard des habitants sur leur quartier ainsi que celui des autres antoniens sur le Noyer Doré.

Eco-citoyenneté : Sensibilisation sur le maintien de la propreté

La propreté nécessite un effort collectif, des habitants bien sûr, des services de la ville du Territoire, Vallée Sud Grand Paris, Hauts-de-Seine Habitat et autres bailleurs privés (ramassage des déchets, lutte contre les nuisibles). Une surveillance quotidienne et une coopération de tous les acteurs de la politique de la ville sont indispensables. Le quartier du Noyer Doré ne mérite au demeurant pas plus de reproches au sujet de la propreté de ses rues et jardins que les autres quartiers de la ville.

Dans cette perspective, le Conseil a souhaité encore en 2022 poursuivre une campagne de sensibilisation à la propreté citoyenne, mise sur pied en lien étroit avec les services de la ville, les établissements scolaires, les associations de parents d'élèves.

Le Conseil a pu organiser le 14 mai sa Journée annuelle de la *Propreté Citoyenne* (JPC) comme les années précédentes. Le maire était présent avec plusieurs élus. Particularité, les JPC ont pu également se tenir dans trois autres quartiers, à Pajeaud, à La Fontaine et au centre-ville. Ceci commence à répondre à une suggestion d'organiser une telle journée dans tous les quartiers de la Ville.

Le groupe de travail créé en vue d'une coordination accrue entre les services de la ville, le bailleur et Vallée Sud Grand Paris en ce domaine de la propreté et de la chasse aux nuisibles a poursuivi ses travaux. Le Conseil y a participé activement.

S'agissant de la présence des rats, force est de constater encore une prolifération ici et là dans le quartier, pour les mêmes raisons régulièrement dénoncées : containers non utilisés ou non sortis

fermés, problème de gardiennage, entretien bas d'immeubles, actions insuffisantes des prestataires et des syndicats, manque de coordination et d'information réciproques sur les « campagnes », négligences de la SNCF, ramassage des déchets insuffisant et sans doute, manque de citoyenneté de certains habitants. La définition et la mise en œuvre de solutions adaptées et surtout coordonnées doivent évidemment se poursuivre ; le Conseil le préconise.

Des activités prévues dans le cadre de la *Semaine européenne de réduction des déchets* (SERD) sont de nouveau en préparation avec le concours du centre culturel Ousmane Sy, les parents d'élèves de la FCPE et l'AAPEELA, PK et en association avec les directrices des écoles et les enseignants.

L'espace rue de Massy : le jardin partagé

Le jardin partagé rue de Massy sur un foncier entre la rue de Massy et le boulevard des Pyrénées se développe bien. Le Conseil s'en félicite et le marque par la participation active de deux de ses membres.

Jardins privés à partager

Le Conseil avait pris l'initiative de lancer une expérience de « *jardins privés à partager* » (entre un propriétaire privé et un habitant du quartier souhaitant jardiner). Deux expériences se poursuivent rue André Chénier et au Carré des artistes dans son pavillon rue de Tignes.

Le budget participatif

En l'absence d'un budget participatif en 2022, l'attention du Conseil se porte sur les projets qui étaient envisagés au titre de l'année 2021 et toujours en attente pour la plupart : parkings vélos, revêtements des chaussées, les marchés potagers, l'installation de toilettes publiques, de tables de ping pong, de locaux de coworking pour aider les personnes en télétravail ainsi qu'en particulier, les projets de TZCLD: ressourcerie, service de livraison par triporteur, mise en place d'un « tiers lieu » (FabLab) sur le quartier.

2- Education – Réussite éducative

Le Conseil citoyen entretient une relation de confiance avec les écoles du quartier et les associations de parents d'élèves. Cela s'est traduit par des échanges réguliers avec les directeurs des écoles Anatole France et Noyer Doré. Il a suscité une réunion publique sur la « *réussite éducative* dont l'organisation a été reprise par le conseiller municipal en charge de la réussite éducative et s'est déroulé le 1^{er} octobre. Le Conseil a également participé à la réunion annuelle le 14 mars du « *conseil consultatif de la réussite éducative* » instance qui donne des avis sur le pilotage de ces actions résumés dans un rapport circonstancié.

Des articles sont consacrés aux écoles et aux centres municipaux de loisirs (CML) dans chaque numéro du journal du Noyer Doré et le Conseil souhaite les associer à certaines activités comme à la « *Journée de Propreté Citoyenne* » et ainsi contribuer à la sensibilisation des enfants aux questions environnementales menées par les équipes enseignantes.

3- Emploi et Développement Economique

TZCLD

L'essentiel des travaux sur cet axe concernent le projet « *Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée* », particulièrement suivi par le Conseil. L'association TZCLD Antony qui pousse à instaurer l'expérimentation sur notre ville est présidée par le membre du Conseil ayant lancé l'opération en 2018 et le président du Conseil, à ce titre, a en été élu vice-président ; plusieurs membres du Conseil sont

membres actifs de l'association. Le dépôt du dossier de candidature de la ville pour l'expérimentation est toujours en préparation.

La sensibilisation des responsables concernés par l'emploi s'est poursuivie en liaison avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire (tout particulièrement Antraide, la Table de Cana, Espace) celle des élus municipaux ainsi que des services de la ville, du pôle emploi, de la chambre de commerce, des associations. Le Conseil a participé au *Comité pour l'emploi* (« CLE ») du 18 novembre.

Suivi d'autres dispositifs

Un membre du Conseil était présent au Forum de l'emploi 19 octobre. Le Conseil envisage de s'investir davantage en ce domaine, notamment dans un dispositif de mentorat et d'aide à la recherche de stages.

4- Santé

L'avenir du cabinet médical rue du Nil

La Croix rouge se retire de la gestion du centre médical et finalement le Groupe Ramsay ne prend pas la suite de la gestion comme cela se dessinait. La mairie est à la manœuvre pour rechercher des solutions adaptées.

A la suite de la demande qui lui a été faite, le Conseil a procédé en avril et mai à une consultation des habitants du quartier (partie QPV) pour connaître et faire valoir leurs attentes. Une synthèse a ainsi pu être effectuée sur la quarantaine de réponses reçues ; elle a été adressée sous forme d'avis à la municipalité.

Il apparaît important que d'un point de vue pratique, le centre puisse être ouvert au minimum du lundi au samedi matin et bénéficie d'un secrétariat ainsi que d'une page Doctolib pour les rendez-vous.

Le centre devra être en secteur 1 et tiers payant et bénéficier de la présence constante de médecins généralistes ; les enfants devraient pouvoir être suivis par un pédiatre, les femmes par un gynécologue secondé d'une sage-femme, tous, adultes et enfants, par un dentiste. D'autres demandes de praticiens ont été exprimées : dermatologue, psychologue, infirmière, orthophoniste, kinésithérapeute, spécialiste en addictologie.

Le Conseil a également rencontré le 14 octobre une praticienne intéressée par une participation à un futur centre.

5- Cohésion Sociale

Le Conseil considère que la cohésion entre les habitants passe en premier lieu par une diffusion de l'information sur la vie du quartier, et au-delà de cette localisation, ainsi que par des activités motivant l'esprit collectif. La diffusion d'un journal de quartier lui paraît à ce titre très importante.

Le Conseil élabore ce journal avec ses propres forces : rédaction, maquette, diffusion par boîtage et par voie numérique ; l'impression en 3600 exemplaires étant réalisée par l'intermédiaire des services de la ville. Normalement cinq numéros étaient prévus, mais en 2022 encore, quatre seulement seront diffusés (les 20, 21, 22 et 23). Pour rappel, un tel journal a pour objet de :

- sensibiliser nos concitoyens aux problématiques auxquelles notre quartier est confronté (cadre de vie et environnement, emploi et développement économique, éducation, santé) ;
- informer sur les mesures de politique de la Ville qui sont mises en place de manière à inciter les habitants à réagir et à s'exprimer ;
- mettre en lumière les dynamiques citoyennes, associatives ou culturelles qui émergent au Noyer Doré. Il élargit aussi ses articles à des considérations plus larges.

Le journal est également diffusé par voie numérique, notamment auprès d'un large public de personnes concernées dans la commune (élus, associations...).

6- Relations avec les Services de la Ville et Autorités locales

Gestion Urbaine et sociale de Proximité et politique de la ville

Le Conseil citoyen du Noyer Doré marque son souci d'être associé à l'ensemble de la démarche en matière de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), à la prise de décision, à l'évaluation par les diagnostics sans oublier le suivi des décisions. Il s'agit dans le cas de la GUSP d'une mise en pratique de la co-construction de la politique de la ville telle que la prévoient les textes législatifs et réglementaires sur le rôle des conseils citoyens. Le Conseil est donc attentif à sa collaboration avec les services de la commune sur les questions de Politique de la Ville. Le Conseil souhaite en effet faire valoir sa propre compréhension des nécessités et des enjeux dans le respect de celle des autres acteurs de la politique de la Ville. A ce titre, il reste en relation avec l' élu en charge de la Politique de la ville.

Notamment, le Conseil souhaite pouvoir exprimer des propositions concernant des aménagements permettant une animation accrue du quartier, le stationnement, les espaces verts notamment en agencant les pieds d'immeuble et les zones vertes dédiées aux habitants, la création de surfaces fleuries...

S'agissant de la GUSP, plus précisément, des séances ont été tenues cette année pour coordonner l'action des services pour la propreté et l'éradication des rats, avec la participation de représentants de VSGP, de HDBH et de plusieurs services de la Ville ; cet effort doit absolument être permanent pour être efficace.

De même, deux *diagnostics en marchant* (« DEM ») ont été réalisés, l'un de nuit le 15 février et l'autre le 30 juin, visant à parcourir le quartier, relever ce qui va bien ou mal, envisager des corrections (afin de les réaliser bien sûr). Ces DEM ont fait l'objet d'un compte-rendu bien documenté des services, avec des tableaux construits de telle sorte à bien suivre les réalisations ; ceci a pu être débattu de façon opérationnelle lors d'une réunion le 11 octobre.

Réunions pour l'évaluation de l'application du contrat de ville

Le Conseil a participé à l'évaluation des actions des organisations du quartier dans la perspective de redéfinir les axes de ce qui prolongera à partir de 2023 le *contrat de ville* 2015-2020 qui avait été prorogé jusqu'en décembre 2022.

Le Conseil citoyen y a pris part en participant à toutes les séances d'audit des associations opérant dans le quartier et aux séances de synthèse les lundi 30 mai et lundi 13 juin.

La Mairie a établi un rapport de synthèse qui a été adressé avec une lettre circonstanciée à la préfète déléguée à l'égalité des chances. De son côté, le Conseil a établi une contribution qui a également été adressée à la Préfète et en copie au Maire le 11 septembre (« *Contribution pour une évaluation de la politique de la ville dans le cadre du contrat de ville 2015-2022* »).

Comité de pilotage

Pour la première fois, un comité de pilotage du contrat de ville s'est tenu le 29 novembre sous la présidence du maire et en présence de la représentante du préfet, de différents services de la ville, de VSGP et du département ainsi que de HdBH. Le Conseil citoyen invité y a participé ; ce comité a eu pour objet de faire un point d'étape du contrat de ville, et fixer des perspectives pour 2023.

Suites à donner après la fin de l'abattement de la TFPB

Le rôle du Conseil dans l'utilisation de l'abattement de la *taxe foncière des propriétés bâties* (TFPB) par Hauts-de-Bièvre Habitat est encore resté réduit cette année voire inexistant. Il a été informé à la suite d'un débat devant le conseil municipal du 29 septembre d'un changement du dispositif pour l'avenir. Trois « ateliers » ont été organisés en novembre et décembre par la Ville avec la participation de HdBH pour fixer des modalités et une méthodologie nouvelles. Le Conseil y a participé de façon proactive en fournissant documents et propositions précises dans la perspective annoncée d'un protocole entre la ville et le bailleur. Les travaux devaient se poursuivre au début de l'année 2023.

7- La présence du Conseil citoyen, moyens matériels et visibilité

Pour assurer ses missions et organiser ses activités, le Conseil se réunit en bureau élargi ou restreint et en séance plénière. Le bureau se réunit donc une fois par mois (six depuis le début de l'année) et en tant que de besoin. Des groupes de travail spécialisés sur les différents thèmes évoqués ci-dessus se sont également réunis parfois de façon informelle. Des permanences sont organisées deux fois par mois pour recevoir des habitants ou permettre à des membres du Conseil d'appeler l'attention sur tel ou tel sujet. En raison des conditions sanitaires, il n'a pas été possible encore d'organiser de réunion de nature festive (« galette » de janvier).

Le Conseil utilise le local mis à sa disposition, les moyens bureautiques (ordinateur, imprimante et consommables). Sans pouvoir détenir un budget en propre, compte tenu de son statut et des contraintes des finances publiques, il s'en remet à sa référente et aux services compétents de la ville pour gérer le budget qui lui est dévolu et les engagements de dépenses (cf. annexe).

Le point majeur cette année a été la mise en œuvre de son renouvellement partiel entrepris par les services de la Ville : un arrêté préfectoral est intervenu en février 2022. Ce renouvellement était utile pour compléter les effectifs qui se sont réduits de façon inévitable avec le temps. Toutefois, force est de constater que de nombreux conseillers ne respectent pas leur engagement d'une présence effective.

&&&

Telles sont les grandes lignes de l'activité du Conseil citoyen du Noyer Doré en 2022.

Annexe : les dépenses de l'année 2022

Dépenses engagées par le Conseil citoyen en 2022

CONSEIL CITOYEN DU NOYER DORE

Intitulé	Dépenses 2022
Encre Imprimante	7,94 €
Gobelets lavables	23,20 €
Orchestre pour accompagner la JPC	700,00 €
Boisson et biscuits pour la JPC	208,30 €
Site Internet	59,99 €
Journal édition : quatre numéros	3 906,00 € ¹
Oriflamme voile plume	280,00 € ²
Ordinateur	700,00 € ³
Total	5 885,43 €

Précisions :

Le 4^{ème} numéro du journal a été élaboré en décembre.

Pour l'oriflamme et l'ordinateur le prix est une évaluation.

¹ Le 4^{ème} numéro sera élaboré en décembre

² En commande,

³ En prévision d'engagement de commande